

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[160\\_Correspondances : 1857-1874](#)[Item](#)[Paris, le 16 octobre 1871, E. Moutin à François Guizot](#)

## Paris, le 16 octobre 1871, E. Moutin à François Guizot

**Auteurs : Moutin, E. (?-?)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Les mots clés

[France \(1870-1940, 3e République\)](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Réception \(Guizot\)](#)

### Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Présentation

Date1871-10-11

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

### Information générales

LangueFrançais

Cote11, AN : 163 MI 42 AP 160 Papiers Guizot Bobine Opérateur 25

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

### Citer cette page

Moutin, E. (?-?), Paris, le 16 octobre 1871, E. Moutin à François Guizot, 1871-10-11.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 29/04/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6338>

## Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Val-Richer (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 07/06/2024 Dernière modification le 18/06/2024

---

11  
Paris, le 16 octobre 1871.

Monsieur,

La Revue des cours littéraires donne,  
dans son numéro du 14 octobre courant, une  
lettre dont vous avez honoré M. M. Boutmy  
et Vinct, fondateurs de la Faculté libre  
des sciences politiques.

Cette lettre, Monsieur, que j'ai lue  
avec tout le respect et toute la satisfaction  
d'esprit qu'on éprouve à entendre vos  
enseignements, me fait espérer que vous  
voudrez bien accueillir avec bienveillance  
l'hommage d'un livre auquel j'ai travaillé  
deux années, et dont le D<sup>r</sup> de la main est justement

celle dont vous proclamez la nécessité: faire  
entrer l'esprit scientifique dans le domaine  
des sciences morales et politiques.

L'objet de mon livre est l'exposé des  
lois générales de la France, la classification  
raisonnée de tous les faits juridiques, et  
leur coordination suivant le plan de la vie  
individuelle et sociale.

Dans une carrière judiciaire de vingt-deux  
années, j'ai été frappé au plus haut degré  
de ce que l'hypothèse, l'imagination,  
l'argumentation, la passion, comme vous  
le dites si bien, prend de place dans les  
sciences morales au détriment de l'observation  
et des faits, et ayant toujours devant les yeux  
le redoutable problème du droit de punir,

c'est sous cette forme que j'ai vu clairement  
une partie de cette vérité que vous mettez  
si près de nous en lumière.

Je crois que la question du droit de  
penser est une des plus pressantes à  
résoudre, et malheureusement la plupart  
des hommes d'Etat ignorent qu'elle existe.  
Après cet effort de Douze années, j'en ai  
fait d'autres, et j'ai moi-même entrepris, à la  
Salle Gerson, un cours qui a duré deux  
ans; cet établissement est devenu dans son  
existence et il est probable qu'on va le  
tenir au nom de la Liberté d'enseignement.  
Enfin qu'il en soit, l'occasion que me donne  
votre lettre, Monsieur, je crois que c'est  
un devoir pour moi de la saisir: Devoir

auvres vous, puis, qui ce serait l'honneur, par  
la trinité, à une idée que vous proclamez;  
Devra encor moi-même, pour que, comme  
comme je le suis, je dois faire tout ce qui  
dépendra de moi pour propager cette idée.  
Permettez moi donc d'espérer que vous voudrez  
bien, je ne dis pas lire, ce qui serait trop  
long, mais regarder mon livre: ce serait  
pour moi un grand honneur et une belle  
récompense.

Veuillez agréer,

Monsieur,

l'assurance de très profond respect avec  
lequel je suis

Votre très humble et très obéissant serviteur

Urbain

ancien Promoteur impérial

22 rue de Rivoli